Dissuader à tout prix de manifester contre des pesticides dangereux

Manifestation “Stop pesticides”

3 octobre 2026

Le 3 octobre 2026, le département de l’Eure a accueilli une mobilisation internationale contre l’utilisation des pesticides, baptisée « Stop pesticides ».

Organisé par plusieurs collectifs et organisations environnementales, ce rassemblement comprenait un « Village militant » et une manifestation principale, le samedi 3 octobre, sur un parcours qui n’a pas été interdit allant de Gaillon à Saint-Pierre la Garenne via la départementale 6015 (au sud de la zone interdite par arrêté préfectoral), près de l’usine de pesticides Syngenta.

Des observateurices du Poitou-Charentes, de Paris et de Montpellier étaient présent.es pour documenter les événements.

Il faut noter, en amont de la manifestation, des contrôles extrêmement poussés de l’ensemble des personnes qui souhaitaient rejoindre le cortège, notamment à la gare de Gaillon et aux abords du rassemblement. A cette occasion, des observatrices identifiées comme telles ont également dû subir des fouilles, des palpations et des tentatives de confiscation de leurs lunettes et masques de protection, en méconnaissance du droit applicable. Il faut rappeler que les observateurices doivent être assimilés à des journalistes, que leur matériel de protection ne peut pas leur être confisqué, et qu’ils devraient pouvoir passer les dispositifs de contrôle sans entrave.

Un dispositif policier massif et disproportionné

Comme il est devenu habituel, dès lors que les soulèvements de la Terre sont coorganisateurs, la préfecture a encadré ce rassemblement par de multiples arrêtés d'interdiction extrêmement contraignants et un déploiement disproportionné de forces de l'ordre. D’abord en engageant 1450 gendarmes, soit 1 agent pour 3 manifestants prévus !

Ensuite s'y ajoutent des moyens matériels considérables : en plus des véhicules classiques, les équipes ont recensé des chevaux de la Garde républicaine, des motocross, des camions 4x4 de transports de troupes, deux drones, un hélicoptère, deux canons à eaux, deux pick-up équipés de lance-grenades multicoups et quatre Centaures, véhicules blindés munis de mitrailleuses. Enfin, ont été spécialement installées pour la manifestation des clôtures barbelées, une tranchée et une butte, entre la RD6015 et l'usine Syngenta.

Ce dispositif est en lui-même de nature à dissuader les personnes d'exercer leur liberté fondamentale de manifester, en présentant les manifestant.es comme des ennemi.es, dans une logique de criminalisation des participant.es.

Déroulement de la journée et incidents

Contrastant avec ce dispositif guerrier, la manifestation s'est déroulée de manière paisible tout au long de l'après-midi.

Il a seulement été relevé qu'au bout du parcours, un petit groupe de manifestant.es s'est détaché du cortège (qui s'est positionné dans un champ) et s'est avancé rapidement en direction des gendarmes mobiles.

Alors qu'iels étaient encore à plus d'une centaine de mètres des gendarmes mobiles, ces derniers ont immédiatement fait usage de gaz lacrymogènes.

Les tirs ont ensuite continué alors que le groupe faisait directement demi-tour, et que les organisations appelaient au rassemblement pour des prises de parole.

Ainsi, entre 16h54 et 17h08, soit durant 14min, nous avons recensé au moins 36 salves de tirs de grenades lacrymogènes (qui se composent d'une à trois grenades) et au moins 18 tirs de GM2L (grenades offensives).

Pendant les 14 minutes, ces tirs se sont étendus pour couvrir une grande surface du champ, sans raison apparente, jusqu'à arriver au groupe qui installait un "cimetière" symbolique, à quelques dizaines de mètres du rassemblement dans le champ.

Au terme de cette séquence, la partie avant du cortège, dans laquelle se trouvaient des personnes malades, s'est retrouvée impactée par les gaz lacrymogènes.

Cette séquence illustre un usage non nécessaire et disproportionné de la force, de nature à enfreindre les exigences légales de l'article L. 435-1 du code de la sécurité intérieure.

Climat général - conclusion

Les observateurices déplorent cette surenchère répressive face à une mobilisation pacifique : pluie d'arrêtés, contrôles d'identité et fouilles systématiques en amont, présence

permanente d'effectifs en nombre très élevé, moyens massifs déployés visibles en permanence des manifestant.e.s créent un climat oppressant, dangereux et inutile. Compte tenu des objectifs symboliques annoncés par les organisateurs : alerter sur la dangerosité des pesticides en présence des victimes de ces derniers. Mais cela a pour conséquence de dissuader des participant.es d'exercer de nouveau leur liberté fondamentale de manifester.

L'ensemble témoigne d'une volonté de mise à disposition de tous les moyens de l'Etat pour empêcher l'accès aux abords du site et protéger les intérêts d'une multinationale. Le coût de cette journée de maintien de l'ordre est d'intérêt général et doit être communiqué au public.